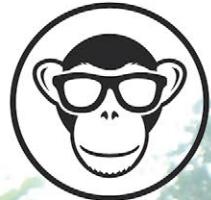


THE HUMANS

magazine



Expériences | Sciences | Libertés | Créativités

\$15 | Mars 2018

Hors-Série



LA FIGURE DU PRISONNIER

« La peine ne sert pas ou ne sert que très secondairement à corriger le coupable ou à intimider ses imitateurs possibles : à ce double point de vue, son efficacité est justement douteuse, et en tout cas médiocre. Sa vraie fonction est de maintenir intacte la cohésion sociale en maintenant toute sa vitalité à la conscience commune. »
Émile Durkheim, 1893

Pourquoi enferme-t-on ?

En sortie « sèche », c'est à dire sans aménagement de peine ni accompagnement à la sortie, 63% des personnes incarcérées retourneront derrière les barreaux dans les 5 ans.¹ Pourtant, les moyens alloués pour le suivi et la réinsertion des prisonniers sont dérisoires. En 2016, selon l'Observatoire International des Prisons, 1,9% du budget pénitentiaire y est consacré. Non seulement la prison ne résout pas le problème de la criminalité, mais les facteurs qui mènent à l'acte délinquant, comme le délitement des liens sociaux, la perte d'emploi, de logement, sont accentués. Si l'emprisonnement est inefficace, pourquoi cette politique continue-t-elle d'être menée ? Qui bénéficie de l'enfermement des hommes et des femmes ?

Plus de cent ans après, les observations du sociologue Émile Durkheim nous éclairent toujours sur le sens des peines d'emprisonnement. Il y a bien entendu le business de l'incarcération, qui rapporte aujourd'hui aux acteurs privés qui ont pris en main une partie de la gestion des structures pénitentiaires. Mais c'est au niveau symbolique, imaginaire, que peut se penser la fonction de la peine. Quand les personnes détenues sont séparées du corps social, stigmatisées, rendues Autres, c'est la communauté des bons citoyens qui est réaffirmée. C'est parce que eux sont mis à part que nous sommes ce que nous sommes.²

Rédaction : Olivia Médion

Photographies : tirées des films de Janusz Mrozowski & Catherine Rechard

¹ A. Kensey, A. Benaouda, Les risques de récidive des sortants de prison. Une nouvelle évaluation, *Cahiers d'Études Pénitentiaires et Criminologiques*, 2011

² Chauvenet, Antoinette. « "Les prisonniers" : construction et déconstruction d'une notion », Pouvoirs, vol. 135, no. 4, 2010

Médias et déshumanisation

Les médias participent au maintien de cet ordre social, en créant cette barrière entre *eux* et *nous*, en déshumanisant les personnes incarcérées, en les rendant « Autres », différentes du commun des citoyens. La prison doit faire peur et les détenus aussi. Nous sommes tous tombés un jour sur un reportage sur la « pire » prison du monde, ou « la plus dangereuse », où la violence est recherchée et exacerbée par les mots du journaliste et les extraits choisis au montage. Dans des reportages qui se disent « novateurs », la même mécanique est en marche.

« La criminalité est un problème trop sérieux pour être laissé aux faux experts et aux vrais idéologues, et pis encore aux policiers et aux politiciens empressés d'exploiter le problème sans le peser ni le maîtriser. Ses transformations appellent non pas un abandon, mais un renouveau de l'approche sociologique qui seule peut nous arracher au pornographisme sécuritaire qui réduit la lutte contre la délinquance à un spectacle ritualisé ne servant qu'à abreuver les fantasmes d'ordre de l'électorat et à signifier l'autorité virile des décideurs d'État.

La prison n'est pas un simple bouclier contre la délinquance, mais une arme à double tranchant : un organisme de coercition à la fois criminophage et criminogène qui, lorsqu'il se développe à l'excès, comme aux Etats-Unis durant le dernier quart de siècle ou en Union soviétique à l'ère stalinienne, en vient à se muer en vecteur autonome de paupérisation et de marginalisation. »

Loïc Wacquant, *Punir les pauvres : le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Agone, 2004

Un reportage diffusé l'année dernière, « La vie derrière les murs », a recours aux mêmes procédés sensationnalistes, sur cette « immense prison », un reportage « exceptionnel » sur la vie des « criminels ». Présenté comme « éloigné des images qu'on peut se faire sur la prison » dans un article du Monde, la première question posée aux personnes détenues concerne la durée de la peine et le crime commis. L'article lui, commence et finit en reprenant les raisons de leur détention.³ Mais c'est précisément ce type de procédé – réduire la personne à l'acte qu'elle a commis – qui dresse d'emblée la barrière entre eux et nous.⁴

D'autres ont réussi à prendre le contrepied de cette représentation des personnes emprisonnées, et cherchent à ce que les gens puissent se rencontrer, mieux se connaître, voire s'identifier, plutôt que dresser d'autres murs. Catherine Rechard, photographe et réalisatrice, et Janusz Mrozowski, réalisateur, s'intéressent aux personnes détenues depuis une vingtaine d'années. Ils ne travaillent pas dans les mêmes pays ni de la même manière, mais ils ont en commun d'envisager l'image, animée ou non, comme un « trait d'union » disait Catherine Rechard. Elle n'est plus le lieu de la séparation, de la projection d'une attente sur l'Autre, elle ne cherche pas à vendre des sensations fortes, mais s'intéresse au quotidien des détenus, à leurs espoirs et à leurs rêves.

³ http://www.lemonde.fr/televisions-radio/article/2017/10/15/tv-la-vie-derriere-les-murs-ou-l-ordinaire-des-longues-peines_5201222_1655027.html

⁴ Pascal Décarpe, « Topologie d'une prison médiatique », Champ pénal, Vol. I, 2004

Vies à vies

Des femmes “de l’extérieur” et des femmes détenues se rencontrent autour d’un projet théâtre, où elles mettent en scène des récits de leurs vies

« Il a été évident que c’était une vraie rencontre entre les femmes incarcérées et ... en tout cas une découverte pour les femmes de l’extérieur qui rentraient pour rencontrer les détenues, une vraie prise de conscience. Les femmes étaient bouleversées, émues, elles disaient “mais elle pourrait être ma sœur, ma mère...”

Et pour moi finalement, je me suis rendu compte du pouvoir à la fois de l'image et de ces rencontres, que l'image peut ... comment dire ... être un trait d'union. »



© Catherine Rechard



Catherine Rechard

Dans *Visages défendus*, le dernier film de Catherine Rechard, un cours de philosophie déroule dans une prison. Des visages sont projetés au tableau, le professeur parle de déterminisme : la forme de notre visage peut-elle déterminer le passage à l'acte criminel ? Un des détenus intervient :

«Le prisonnier, dans la tête des gens, à mon avis, dehors à l'extérieur, il a une tête. Il a une tête qui fait peur (...) si maintenant on leur montre que le prisonnier en fait c'est un gars comme tout le monde, voyez, on lui donnera peut-être sa chance ?»

À travers films et photographies, Catherine Rechard remet en question cet imaginaire qui entoure la figure du prisonnier. À la fois en se battant pour que s'applique le droit à l'image des personnes détenues, mais aussi en témoignant de rencontres, en posant les questions de la perception de part et d'autre des murs de la prison.

Peu de gens le savent, il n'est en fait pas interdit de montrer les visages des détenus à la télévision, ou en photographie. Les documentaires qui se présentent comme « inédits » car « exceptionnellement à visages découverts » sont seulement racoleurs. Mais il n'est pas évident au premier abord de travailler en prison, si on s'arrête à la lourdeur administrative, et au «ok, mais vous ne montrez pas les visages» que l'administration vous répond au départ. Catherine Rechard m'explique qu'il faut insister et faire connaître les droits des personnes détenues – à qui le choix revient – mais aussi qu'il y a des gens bienveillants au sein de l'administration pénitentiaire : « pour que ça se fasse de toute façon, il faut que ce soit ça, des gens qui ont envie que ce genre de projet existe et que la réflexion soit portée dans le public. »

Cet aspect mis à part, travailler avec des personnes incarcérées n'a rien de spécial – « une fois que c'est acquis avec l'établissement, après c'est un travail comme dans n'importe quel milieu, finalement, on doit restituer aux gens ce qu'on fait, ce qu'on veut faire. Après c'est des histoires de rapports avec les gens, de rapports humains. » Catherine Rechard a mené ainsi plusieurs projets avec des personnes détenues, à chaque fois autour d'une thématique différente : le théâtre, les objets de récupération, la prison elle-même et son inscription dans la ville, ou le changement d'une ancienne prison vers une prison moderne. Comme avec les différents publics avec qui Catherine Rechard travaille, l'important n'est pas seulement de prendre – des images – mais aussi de réussir à ce que les personnes détenues y trouvent un intérêt. Sous forme d'ateliers, d'interventions de professionnels, etc., les projets prennent une dimension collective, « de façon à avoir un vrai échange et puis à apporter aussi quelque chose à l'intérieur, à associer les gens ... qu'il y ait une réflexion autour du thème abordé. »

La question des visages des détenus se posait à chaque fois en filigrane, sans être un frein à la réalisation ni à la diffusion des images, jusqu'au film *Le déménagement*, qui a reçu l'interdiction d'être diffusé à la télévision si



Système P

La création d'objets du quotidien à partir de matériaux récupérés

« Ce travail de photo permettait d'illustrer cet aspect universel de la récupération. Je proposais dans chaque établissement des rencontres avec des artistes qui travaillaient avec des matériaux de récupération, des sociologues qui travaillaient sur l'universel de cette pratique, géographiquement et dans des domaines transversaux. Parce que devant la précarité et le manque de moyen, les solutions trouvées elles se croisent. (...) C'est ça qui m'intéressait, l'invention, la créativité, les ressources qu'on peut mettre en œuvre dans des situations de précarité et de dénuement comme c'est le cas en prison. »

les visages n'étaient pas floutés. Aucune raison précise n'est donnée ; pour la réalisatrice, ce n'est que cette grosse « machine administrative » qu'est l'administration pénitentiaire qui s'est emballée.

Seulement, pour Catherine Rechard, l'effacement systématique du visage des détenus est inacceptable, dans la mesure où cela contribue à leur stigmatisation. En effet, l'exclusion est totale : exclues de la société, les personnes détenues sont aussi soustraites au regard. Notre imaginaire, les fantasmes qu'on invoque pour se représenter qui se trouve derrière ces visages floutés se chargent de terminer ce processus d'exclusion. Il n'était donc pas question pour elle d'accepter cette interdiction « arbitraire », qui alimente ces fantasmes que son travail vise justement à démonter. S'ensuivent



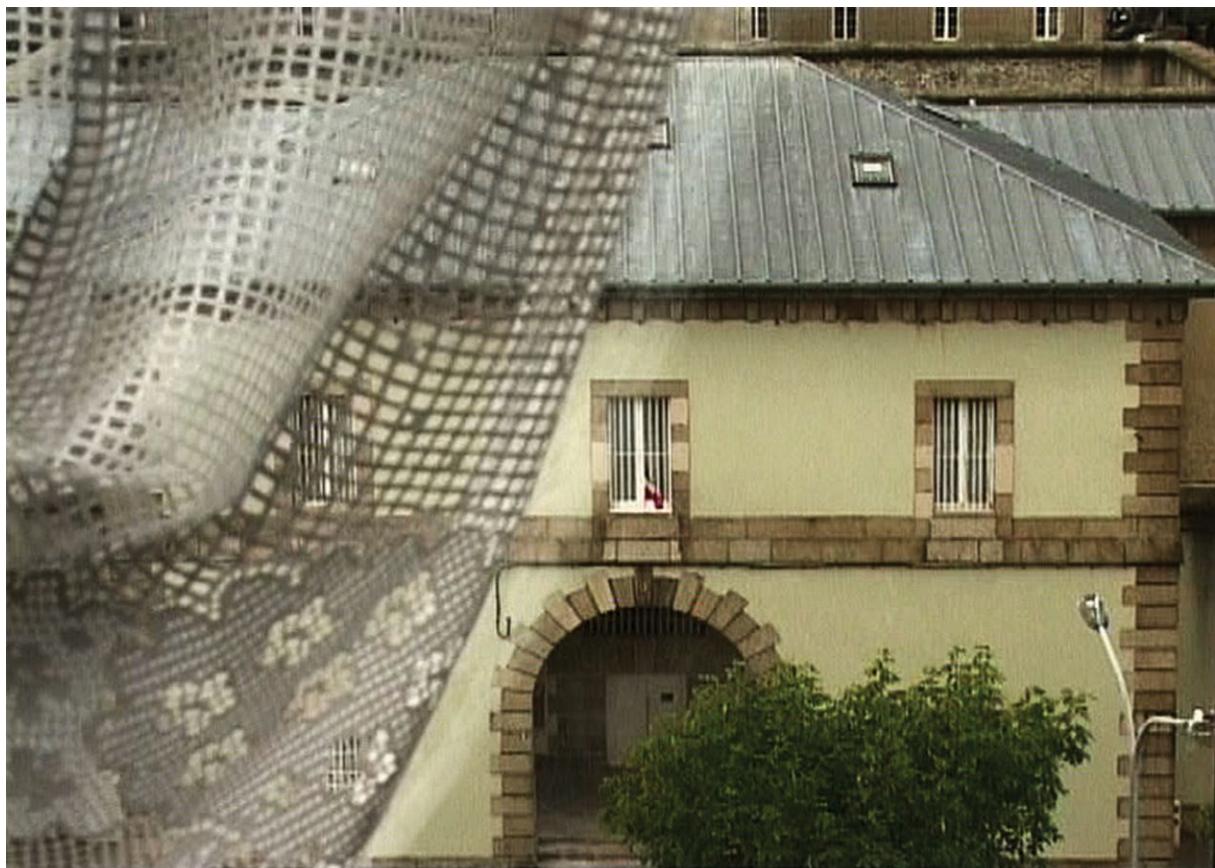
18 mois de bataille juridique, lors de laquelle ils réussissent à démontrer que le film ne porte atteinte ni à l'ordre public, ni aux personnes concernées de près ou de loin.

Dans ses films et photographies, les visages ne sont pas systématiquement visibles, car la question n'est pas de montrer à tout prix, mais de respecter le droit à l'image : « l'important c'est le choix de la personne, et non le choix de l'administration pénitentiaire. » Si la question des visages et du regard posé sur les personnes détenues se posait à chaque fois, cet épisode l'a confortée dans l'idée de se pencher sur cette problématique. « La question reste entière, le droit à l'image quand on est détenu reste entier. Il y a une loi. (...) Et il y a des conséquences dans le public, c'est les infantiliser, c'est leur coller une image. C'est un problème de société qui ne se limite pas à un film autorisé ou non. »



© Catherine Reohard

Cette réflexion se trouve donc au centre de son dernier film, *Visages défendus*, où des personnes anciennement détenues reviennent sur cette question de l'image, sur leur sortie de prison, sur la confrontation au regard des gens, lorsque l'étiquette « ex-détenu » vous colle à la peau et les empêchent de voir qui vous êtes vraiment.



Une prison dans la ville

De part et d'autre des murs de la prison, les détenus et les habitants s'interrogent sur ce qu'il se passe « de l'autre côté »

« C'est par ce premier projet, avec les femmes à Rouen, que je me suis dit que c'est vraiment important de mettre en présence, que les gens qui n'ont pas d'idée sur la prison puissent avoir une vision de ce qui se passe à l'intérieur et des gens qui y sont, pour déconstruire un peu les représentations caricaturales, fantasmées, etc. C'est ça qui m'a intéressée dès la première fois. »